

SOPHIA

Aménagement & Construction

Département de La SARTHE

Commune de Spay

"La Martinière"



PLAN DE COMPOSITION

Echelle 1/2000

Maître d'Ouvrage : SOPHIA AMENAGEMENT
82 rue dupetit Thouars
49000 ANGERS

Géomètre-Expert : Cabinet LOISEAU
SELARL de géomètres-Experts
13 bis rue Jean Gremillon
72000 LE MANS
Tél : 02.43.23.38.10 fax : 02.43.41.42.06

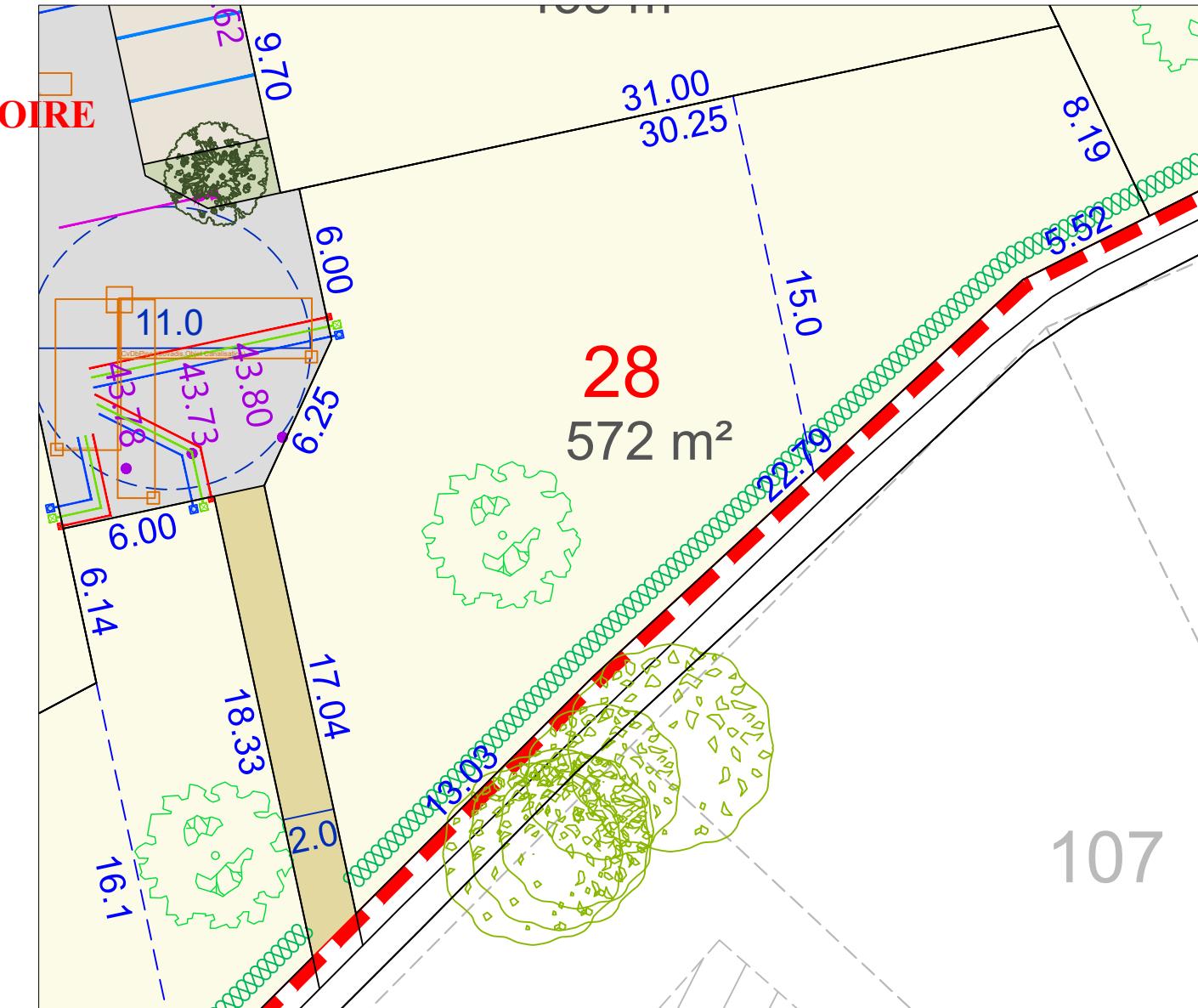
PLAN DE BORNAGE Lot 28

Echelle : 1/250



Section ZI n°...
Superficie : env. 572 m²
Surface de plancher : ...m²

PROVISOIRE



périmètre lotissement

lot

chaussée

stationnement

trottoir

aire de dépose des ordures ménagères

cheminement piéton

engazonnement

massif

noue engazonnée

cote lot

haie plantée par l'aménageur

arbre conservé

arbre planté

Arbre planté sur parcelle cessible à charge acquéreur

borne OGE plaquette nouvelle

coffret électrique

regard télécom

citerneau AEP

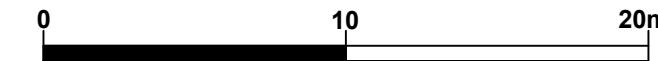
regard EU

cote voirie projet

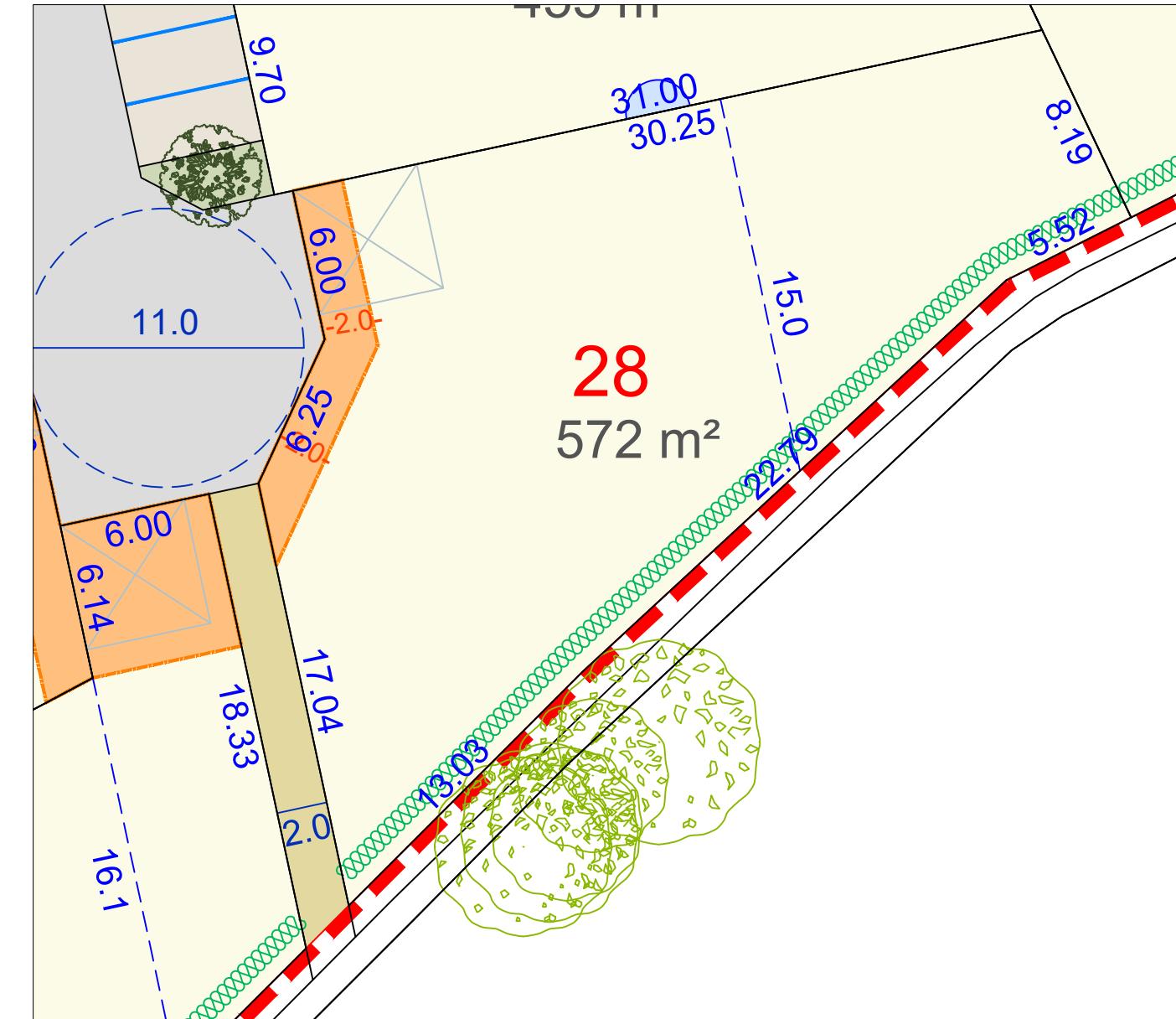
N.B: La position des branchements et des réseaux est indicative.
La superficie et les cotes périmetriques ne seront définitives qu'après le bornage du lot.

Etabli en avril 2025

Ref : 21553



**Règlement Graphique
Lot 28**
Echelle : 1/250



Zone inconstructible

Zone comprenant l'accès imposé au lot
- avec stationnement
- non constructible

Zone comprenant l'accès au choix au lot
- avec stationnement
- non constructible

Implantation totale ou partielle obligatoire en limite séparative

Implantation totale ou partielle obligatoire sur à minima une des deux limites séparatives au choix

Sur les lots en limite d'emprise publique:
- clôture réalisée par l'aménageur
- haie plantée par l'aménageur
- retrait obligatoire de 2.0 m de la limite pour toutes constructions.